

Le MARDI 16 mai 1944.

Le Comité permanent de la banque et du commerce se réunit à 11 heures du matin sous la présidence de M. W. H. Moore.

*Présents:* MM. Authier, Blackmore, Blair, Breithaupt, Claxton, Cleaver, Coldwell, Dubuc, Eudes, Fontaine, Fraser (*Peterborough-Ouest*), Graham, Gray, Hanson (*York-Sunbury*), Jackman, Jaques, Jean, Lafamme, Macdonald (*Brantford City*), MacKenzie (*Neepawa*), McGeer, McGibbon, McIlraith, McNevin (*Victoria, Ont*), Marier, Mayhew, Moore, Noseworthy, Perley, Picard, Ross (*St-Paul*), Ryan, Slaght, Tucker.

*Sont aussi présents:* L'honorable J. L. Ilsley, ministre des Finances; M. G. D. Finlayson, C.M.G., surintendant des assurances; Dr W. C. Clark, C.M.G., sous-ministre des Finances; M. G. F. Towers, C.M.G., gouverneur de la Banque du Canada; M. C. S. Tompkins, inspecteur général des banques.

Le Comité procède à l'étude du Bill 40 (*E du Sénat*) intitulé "Loi concernant la Gore District Mutual Fire Insurance Company".

Une discussion s'ensuit sur la procédure à adopter par le Comité et M. McGeer propose:

Que, avant de procéder à l'étude du Bill 7 et du Bill 91, le Comité entende les témoignages qu'il jugera de temps à autre nécessaires à une compréhension convenable de la législation qui lui est soumise, ou qu'il jugera opportuns.

Après discussion et avec la permission du président, M. McGeer retire sa proposition et y substitue la suivante:

Qu'un sous-comité soit constitué pour recommander de temps à autre les noms des témoins à convoquer.

La résolution est adoptée.

M. Hanson propose que le Comité adopte la procédure suivante en ce qui concerne le Bill 91:

1. Disposer tout d'abord des articles non contentieux.
2. L'étude de tout article contentieux peut être ajournée à la demande d'un membre du Comité.
3. Il faudra, pour revenir à cette étude, un avis de motion.
4. Tout amendement important dont le Comité sera saisi, peut être accepté comme avis de motion pour future étude, et le vote n'en pourra avoir lieu qu'à une autre séance du Comité. Les membres du Comité recevront chacun une copie desdits amendements.

Après discussion, il est décidé d'accepter cette proposition comme avis de motion.

Il est convenu que le sous-comité sera composé du président et de MM. Blackmore, Fontaine, Graham, Hanson (*York-Sunbury*), Kinley, Macdonald (*Brantford City*), Noseworthy et Slaght.

A une heure de l'après-midi, le Comité s'ajourne au mercredi 17 mai à 11 heures du matin.